



Charte d'utilisation des outils Informatiques

Utilisation des postes informatiques (3^{ème} étage)

- ✓ L'utilisation des postes informatiques implique d'avoir pris connaissance de la charte et d'être en accord avec son contenu.
- ✓ **Les usagers doivent s'annoncer au guichet et donner leur carte de lecteur ou une pièce d'identité valable pour l'inscription.**
- ✓ L'accès aux postes est **gratuit, sur réservation.**
- ✓ Les usagers doivent s'annoncer au guichet avant chaque utilisation.
- ✓ La durée de mise à disposition est limitée à **1 heure par personne**, prolongeable sur demande s'il y a des disponibilités.
- ✓ L'accès sans réservation est possible en fonctions des places disponibles.
- ✓ Il n'est pas possible de cumuler les réservations sur plusieurs jours.
- ✓ L'accès est possible pour les enfants à partir de 10 ans, avec autorisation parentale écrite entre 10 et 14 ans.
- ✓ L'accès à la recherche d'information documentaire est prioritaire sur les autres utilisations (messagerie, chat, etc.).
- ✓ De même, l'accès pour les lecteurs de la Médiathèque est prioritaire par rapport aux non usagers.
- ✓ L'utilisateur s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition. Les frais liés à une éventuelle dégradation volontaire ou accidentelle du matériel seront à la charge de l'utilisateur.
- ✓ L'accès aux sites portant atteinte à l'intégrité et la dignité de l'être humain (pornographie, pédophilie, racisme, violence, jeux d'argent...) est interdit.
- ✓ Le personnel de la Médiathèque est disponible pour vous assister dans vos recherches documentaires.
- ✓ Si vous avez besoin d'une formation de base à l'utilisation d'un ordinateur ou d'internet, nous vous proposons des cours d'une durée de 2 heures pour le prix de CHF 50.-.

Utilisation du wi-fi

- ✓ La Médiathèque **met gratuitement à disposition un accès wi-fi** dans ses locaux. En cas de problème de connexion, veuillez vous adresser au personnel de la Médiathèque.

IMPORTANT ! La Médiathèque se réserve le droit de regard sur l'activité des utilisateurs, que ce soit avec les postes de la Médiathèque ou avec le wi-fi, et de suppression temporaire ou définitive du droit d'accès en cas de non respect de ces règles.

Nom..... Prénom..... Signature.....